**Planification et organisation du projet**

**Engagement de l’Entreprise pour le respect des délais**

Le planning détaillé des travaux sera réalisé et prendra en compte les durées de tâches de tous les corps de métiers. Le planning découle des différentes dates critiques identifiées du dossier. Il fera l’objet d’une validation par la maîtrise d’œuvre. **Le planning défini suivant un délai de 13 Mois de travaux, mettra en évidence :**

* Le début de chaque tâche de chaque corps de métier phase par phase relatif aux CES,
* La date de début (après préparation de 1 Mois),
* La date de fin, finitions comprises,
* Les périodes d’approvisionnements des matériaux (monte-charge) pour chaque corps d’état,
* Les périodes des travaux exposés aux intempéries.

**Planning prévisionnel**

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée prévisionnelle de l’intervention suivant dossier dce**  **planning-01.png** | **Planning prévisionnel de 13 Mois selon calendrier Etudes – Travaux TCE d’appel d’offre  :**   * *Date de démarrage des travaux de démolition et de désamiantage (Hors lot) : Aout 2015* * Date prévisionnelle du démarrage des travaux : Septembre 2015 * Période de préparation et d’installation de chantier : 1 mois * Durée du Curage (en temps masqué du GO) :   Travaux : de M+1 -> 1.0 Mois   * Durée du lot Gros-Œuvre :   Travaux : de M+1 -> 5.0 Mois   * Durée du lot Couverture :   Travaux : de M+4,0 -> 2.0 Mois   * Durée du lot Traitement de façades :   Travaux : de M+2 -> 2.0 Mois   * Durée du lot Menuiserie extérieures :   Travaux : de M+4,0 -> 1.0 Mois   * Durée du lot Cloisons Doublages Plafonds :   Travaux : de M+4,0 -> 1.0 Mois   * Durée du lot Menuiserie intérieures :   Travaux : de M+4,5 -> 1.0 Mois   * Durée du lot Peinture Sols souples :   Travaux : de M+5,0 -> 2.0 Mois   * Durée du lot Carrelage :   Travaux : de M+4,5 -> 1.0 Mois   * Durée du lot Plomberie Chauffage Ventilation :   Travaux : de M+4,0 -> 6.0 Mois   * Durée du lot Electricité :   + Travaux : de M+4,0 -> 6.0 Mois * Durée du lot Etanchéité :   Travaux : de M+8.0 -> 0.5 Mois   * Durée du lot Ascenseur :   Travaux : de M+6.0 -> 2.0 Mois  **Contraintes du projet :**  **Il est à noter que les travaux se situent dans une zone urbaine à forte densité et qu’il est notamment à proximité direct du marché qui se déroule 2 jours chaque semaine. Toutes les sujétions de sécurité et d’aménagement permettant de garantir le fonctionnement de ces éléments sont prévues au titre de l’offre de prix de VM Construction. L’offre VM Construction comprend l’ensemble des lots ce qui donne une maitrise tant en terme de qualité que de délai.**  **Le délai global est de à 13 Mois + 1 Mois de préparation.** |

**Organisation du projet**

La gestion du projet ; Gros-Œuvre et Corps d’état secondaires suivant DCE :

* la préparation du chantier 1 mois,
* l’exécution des travaux (compris études), 13 mois,
* et enfin la réception et le service après-vente.

Notre organisation de chantier vise à garantir la bonne exécution de votre projet (**zéro retard, zéro réserve, zéro défaut)** en garantissant la sécurité du chantier (**objectif 0 accident**). Pour cela nous avons mise en place une démarche d’assurance qualité.

Notre démarche d’assurance qualité vise à prévenir systématiquement et méthodiquement tout dysfonctionnement source de non-qualité. Notre plan d’assurance a pour mission de fiabiliser chaque processus de notre activité.

1- Phase de préparation du chantier

La phase de préparation du chantier est primordiale pour la bonne réalisation des travaux.

La préparation de chantier débute dans le planning joint à l’appel d’offre.

Durant cette phase, nous règlerons les différents détails concernant l’organisation du chantier, la planification et la coordination :

***Organisation du chantier***

* Collecte des documents nécessaires à l'organisation du chantier (DCE, pièces marchés, ordres de service, plans des existants, phasages, …).
* Récapitulation des contraintes et formalités nécessaire pour l’établissement du calendrier des travaux.
* Désignation des différents intervenants du chantier ainsi que leurs responsabilités sur la base de l’organigramme présenté dans le document ci-joint.
* Constitution des pièces administratives d'identification de tous les intervenants directs ou indirects du projet.
* Proposition et suivi ultérieur d'un processus pour la diffusion des informations et la circulation des documents.

|  |  |
| --- | --- |
| Suivi des plans et documents  Les plans et documents sont suivis par des bordereaux d’envoi informatiques.  La dénomination de chaque document est unique pour en assurer la traçabilité.  L’intégralité des références des plans et documents échangés seront indexées dans un fichier de suivi pour assurer la traçabilité des échanges et des envois. |  |

Planification de l'organisation du chantier en tenant compte des phasages prévus au marché.

Planification et coordination

**Pour chacun des lots nous avons prévu les tâches suivantes :**

* Etablissement du planning détaillé comprenant pour chaque tâche :
* des études d'exécution,
* de la fourniture des plans,
* élaboration du circuit de vérification et approbation des documents (MOE et BC).
* Mise en place du circuit de suivi, relances, enregistrement de la circulation des documents,
* Mise en place du circuit de suivi de l'approbation des plans d'exécution par le Maître d'œuvre, les contrôleurs techniques et les autres responsables intéressés.
* Mise en place du circuit de contrôle du respect du calendrier des études d'exécution, relances des études et de leur coordination.
* Collecte pour la tenue à jour et la mise à disposition du dossier de chantier comportant le marché et tous les documents "bon pour exécution" avec leurs modificatifs éventuels (tenue à jour des nomenclatures de plans).
* Tenue à jour de la liste des éventuels devis modificatifs.
* Rassemblement des échantillons, relances, archivage et conservation des échantillons retenus. Tenue à jour de listes des échantillons approuvés.
* Planification, suivi, relances pour l’établissement et l'envoi des documents divers prévus aux marchés de travaux (application des règlements de sécurité, assurances, etc…).
* Etablissement des plannings opérationnels à l'usage du chantier (tous les plannings seront achevés pour la fin de la période de préparation) :
* planning général,
* planning détaillé,
* planning faisant apparaître l’enchaînement des dates d'achèvement des constructions et celles des ouvrages d'aménagement (installation des bâtiments préfabriqués provisoires, , aménagements extérieurs, voirie provisoire, etc…).
* Sur chaque planning, les détails suivants seront donnés :
* Organisation matérielle et collective du chantier.
* Organisation de chantier « **PROPRE**».
* Mise en place et le repliement des moyens essentiels.
* Démarches, formalités, décisions, visas, approbations, etc.
* Commandes, fabrications en usine, approvisionnements, livraisons sur chantier.
* Exécution détaillée des travaux.
* Finition, les vérifications techniques, essais et mise en service des installations , les opérations préalables à la réception des travaux.
* Visites des commissions de sécurité, d'accessibilité en fonction des phases.

2-Phase d'exécution des travaux

Nous avons dégagé deux grands axes principaux, l’organisation générale et le contrôle des délais.

Ces axes seront assurés par les conducteurs de travaux et le chef de chantier de chaque LOT, sous l’égide du directeur d’exploitation (**voir organigramme encadrement de chantier**), à savoir :

* Mr H. Chef de chantier – Maitre compagnon – Lot Gros-Œuvre
* Mr T. Chef de chantier – Lots Corps d’état secondaires
* Mr L. Conducteur de travaux de l’opération
* Mr P. Directeur d’exploitation

Organisation générale

Pour la bonne marche du chantier et l’avancement du projet nous comptons prendre les dispositions d’ordre organisationnel générales suivantes :

* Maintien d'une liaison générale entre tous les intervenants par une présence permanente et quotidienne sur le chantier.
* Préparation et participation aux réunions hebdomadaires de chantier avec le maître d’œuvre avec établissement d’un compte rendu détaillé pour les lots secondaires. Seront annexés à chaque compte rendu hebdomadaire les points récurrents suivant :
* Etat de l'avancement des travaux réalisés,
* Etat des travaux prévisionnels,
* Effectif engagé.
* Participation aux réunions CISSCT sur convocation du coordonnateur SPS.
* Tenue du journal de bord relatant journellement les évènements intéressant la marche des travaux : constat des arrêts de chantier pour intempéries, et plus généralement, des évènements susceptibles de justifier un prolongement ou un report du délai d'exécution.
* Enregistrement des décalages pris en considération par le Maître d'œuvre.
* Tenue à jour du dossier de chantier (un exemplaire à jour sera présent sur le chantier) comprenant en particulier :
* Les documents du marché et avenants,
* Les ordres de service et attachements de travaux établis par le Maître d'œuvre,
* Les devis établis et vérifiés à la suite de la publication des fiches de travaux modificatifs,
* Le compte-rendu de chantier,
* La bibliothèque des documents "bon pour exécution" y compris les modificatifs éventuels et les listes correspondantes.
* Le document « Chantier Propre » ainsi que ses mises à jour
* Gestion des limites de prestation selon les pièces du marché.
* Assistance et suivi de l'organisation du chantier (accès, installations, alimentation).
* Pointage du déroulement des prestations concernant l'organisation collective, en particulier hygiène et sécurité.
* Prise de toutes les dispositions nécessaires aux travaux de nettoyage pour maintenir en permanence le chantier en parfait état de propreté (bâtiments, abords, installations provisoires, installations de chantier…).
* Maintien des liaisons nécessaires entre les divers concessionnaires (gaz, EDF, téléphone).
* Contrôle de l'application des mesures d'hygiène et de sécurité demandées par la Commission d'Hygiène et de Sécurité ou de son Président et le coordonnateur SPS.

Contrôle des délais et planification complémentaire

**Afin de respecter scrupuleusement les délais de 13 MOIS prévus pour ce projet**, il est de notre responsabilité de contrôler les délais et assurer la maîtrise totale de la planification de nos travaux de gros-œuvre, et des Corps d’état secondaires. Pour ce faire, nous avons prévu les mesures suivantes, sachant qu’elles ne sont pas exhaustives :

* Déclenchement de nos interventions pour l'exécution de nos tâches, selon les dispositions convenues lors de l'ordonnancement. Confirmation des dates de début et de fin de tâches.
* Rappel des moyens prévus à mettre en œuvre pour respecter les délais prévus.
* Pointage permanent de l'avancement de nos travaux avec enregistrement des écarts constatés entre les prévisions des calendriers et les dates réelles de début et de fin de tâches.
* Détermination de l'origine des écarts constatés.
* Organisation des visites en fin de phase :
* Lors du contrôle de la fin de chacune des tâches dans une zone d'intervention, organisation des visites de constat,
* En cours et en fin de travaux, et à la livraison des bâtiments, déclenchement du nettoyage et de l'entretien du chantier, de ses accès, de ses abords, constat de leur exécution.

3-Phase de réception des travaux et de livraison des ouvrages

L’organisation que nous mettrons en place sera encadrée par le directeur d’exploitation et reposera sur un conducteur de travaux et le chef de chantier. Notre équipe de réception se chargera des taches suivantes :

* De l’établissement du calendrier de réception en coordination avec le Maître d'œuvre.
* De la présence aux visites de réception et contrôle, de la diffusion du PV et des réserves éventuelles.
* De l’organisation et suivi du processus des levées de réserves :
* Pointage périodique de l’avancement.
* information au Maître d'œuvre.
* Déclenchement, en accord avec la MOE, du démontage des installations de chantier.
* Remise en état des lieux.
* Constat de leur déroulement.
* De la planification, suivi, pour la constitution et la remise au Maître d'ouvrage de notre dossier **DOE** : contrôle en liaison avec le MOE du contenu du dossier.

4-Service après-vente pour parfait achèvement

Le personnel de chantier aura à cœur de livrer son ouvrage sans réserve afin de minimiser toute intervention ultérieure.

Pour le parfait achèvement des ouvrages l’entreprise VM Constructions dispose d’un conducteur de travaux SAV spécialement dédié à l’accompagnement de nos clients. L’entreprise VM Constructions fait appel à ses propres équipes de finitions qui ont à leur disposition des moyens de transport et d’intervention autonome afin de garantir une rapidité d’exécution.